



Crédits à la consommation

Guide crédits à la consommation n° 22 valable à partir du 01-06-2023

C'est souvent au moment précis où l'on a le moins de liquidités qu'un besoin d'argent se fait sentir.

Supposons que vous aperceviez, lors d'une tempête d'automne, que votre toiture fuit. Impossible, bien entendu, de remettre la réparation à plus tard.

Mais entre-temps, les factures mensuelles continuent à remplir votre boîte aux lettres!

Que faire?

Vous résoudrez à mobiliser votre épargne ou contracter un emprunt que vous devrez rembourser ensuite?

Grâce aux formules de crédit à la consommation de Belfius, vous pouvez effectuer les réparations imprévues et votre épargne pourra tranquillement continuer à fructifier.

Belfius

Le prêt à tempérament

Un prêt à tempérament est un contrat de crédit au terme duquel une somme d'argent est mise à votre disposition par Belfius pour financer¹ certaines dépenses. En contrepartie, vous vous engagez à rembourser ce prêt dans un délai déterminé, sur la base de mensualités fixes. Tout est connu dès le départ: le taux d'intérêt et le taux annuel effectif global (TAEG), le montant à rembourser chaque mois et la durée du crédit. Belfius vous propose différents prêts à tempérament, en fonction du but du prêt:

- le prêt voiture
- le Prêt Auto Energie² et le Prêt Auto Energie +³
- le prêt rénovation
- le Prêt Rénovation Energie⁴
- le prêt achat
- le prêt personnel, utilisable comme bon vous semble
- le crédit étudiant sous la forme d'un prêt à tempérament⁵

MONTANT ET DURÉE

Le montant minimal d'un prêt voiture est de 2.500 euros et d'un prêt rénovation est de 2.000 euros. Le montant minimal d'un crédit étudiant sous la forme d'un prêt à tempérament et d'un prêt personnel est de 1.250 euros. Le montant minimal d'un prêt vélo est de 1.000 euros.

Le montant que vous pouvez emprunter est principalement fonction de votre capacité de remboursement.

La durée maximale de remboursement est limitée par arrêté royal, elle dépendra du montant emprunté. Les durées maximales dépendent du but du prêt et sont reprises dans le tableau ci-contre.

BUT	DURÉE MAXIMALE
Voiture neuve (prêt voiture, prêt vélo)	84 mois
Voiture d'occasion (prêt voiture)	60 mois
Prêt Auto Energie et Prêt Auto Energie +	84 mois
Logement (prêt rénovation), achat (prêt achat), prêt privé	120 mois
Prêt Rénovation Energie	180 mois
Crédit étudiant (prêt à tempérament)	72 mois

1 Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

2 Destiné au financement d'une voiture neuve ou d'occasion de maximum 3 ans avec un rejet de CO₂ ≤ 135 g/km selon la norme WLTP ou un rejet de CO₂ ≤ 108 g/km selon la norme NEDC 1.0. Les véhicules hybrides ou LPG entrent aussi en ligne de compte pour un financement par un Prêt Auto Energie.

3 Exclusivement destiné au financement d'une voiture électrique ou d'une voiture plug-in hybride avec une émission de CO₂ < 50g/km, neuve ou d'occasion de ≤ 3 ans.

4 Un «Prêt Rénovation Energie» est un prêt à tempérament, soumis au Livre VII (Titre 4, chapitre 1 «Crédit à la consommation») du code de Droit Economique, qui peut uniquement financer une ou plusieurs dépenses suivantes (min. 50% et max.100% de la facture): une chaudière économique en énergie ou l'entretien d'une chaudière; l'installation d'un système de chauffage de l'eau par le recours à l'énergie solaire; l'installation de panneaux solaires pour la transformation d'énergie solaire en énergie électrique; le placement de pompes à chaleur; le placement de vannes thermostatiques ou d'un thermostat d'ambiance à horloge; l'installation de vitrage isolant; l'isolation de toiture, des murs et des sols; la réalisation d'un audit énergétique de l'habitation; la fourniture et le placement d'une chaudière à pellets; la fourniture et le placement d'un boîtier pompe à chaleur, la fourniture et le placement de la domotique (p.ex. gestion de la consommation d'énergie), la fourniture et le placement des toitures végétales, la fourniture et le placement d'un powerwall, la fourniture et le placement d'une éolienne; la fourniture et le placement d'éléments de façade retardateurs d'intrusion, de systèmes d'alarme et/ou de systèmes de caméras équipées d'un système d'enregistrement et des frais inhérents à la gestion par une centrale d'alarme centralisée; la fourniture et le placement d'extincteurs, de détecteurs de fumée, d'échelles de secours et/ou de portes résistantes au feu (voir détails et conditions en agence ou sur www.belfius.be). Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

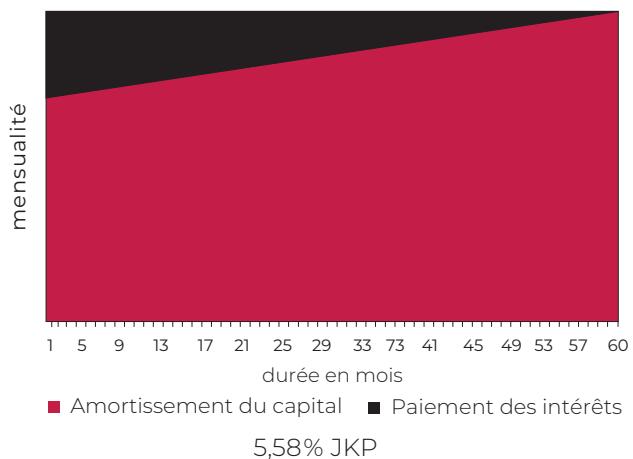
5 Le crédit étudiant (prêt à tempérament) est réservé aux personnes âgées de plus de 18 ans.

6 Prêt Vélo et éventuels frais apparentés (maximum 10% du prix du véhicule, y compris les accessoires pour le véhicule (phares, sacoches de vélo, ...)) ou pour le conducteur (casque, ...) et mentionnés sur la facture du véhicule. Un prêt à tempérament soumis au Livre VII est également possible pour le paiement de l'assurance vélo ou l'assurance solde restant dû, de l'assistance et de l'immatriculation à la DIV; autres véhicules ≤ 3ans à propulsion pédestre ou électrique alternatifs à la voiture (vélos et triporteurs, y compris ceux avec assistance électrique, motos/scooters électriques neufs < 250 cc, monoroues, trottinettes électriques et Segways).

TAUX

Le taux d'intérêt est fixe et déterminé dès le début du prêt pour toute sa durée. Le TAEG (taux annuel effectif global) donne le coût total de votre crédit: il inclut le taux d'intérêt débiteur mais aussi tous les autres coûts liés au crédit. Il est exprimé en pourcentage sur la base annuelle du montant du crédit et son mode de calcul est fixé par arrêté royal. Le TAEG varie en fonction du type de crédit, de son montant et de sa durée. Pour le prêt à tempérament, le TAEG est égal au taux d'intérêt débiteur. Les tarifs actuellement en vigueur sont repris sur la fiche «Tarifs et taux valables pour la clientèle privée».

Remboursements mensuels constants



REMBOURSEMENT

1 – Les remboursements mensuels constants

Pendant toute la durée du crédit, vous remboursez chaque mois le même montant, mais les parts respectives de l'amortissement du capital et des intérêts vont varier. Au début, la part de l'amortissement du capital est faible et la part des intérêts est élevée. Au fur et à mesure que vous rembourserez votre prêt, cette proportion va s'inverser. Voyez l'exemple ci-après pour un prêt étudiant (prêt à tempérament) d'un montant de 11.000 euros sur une période de 60 mois. Pour un TAEG (= au taux débiteur fixe) de 7,60%, la mensualité est de 219,62 euros. Le montant total du remboursement s'élève à 13.177,20 euros.

Pour le remboursement de votre première échéance, vous avez le choix entre 3 formules⁷.

- 1) **La formule classique:** vous commencez à rembourser 1 mois après avoir reçu le montant emprunté.
- 2) **La formule de remboursement différé avec prolongation de la durée⁷:** vous commencez à rembourser 2 mois après avoir reçu le montant emprunté et vous conservez le même nombre de mensualités. La durée totale de votre crédit s'élève alors à la durée initiale + 1 mois.

- 3) **La formule de remboursement différé sans changement de la durée⁸:** vous commencez à rembourser 2 mois après avoir reçu le montant emprunté et vous réduisez le nombre de mensualités de 1 mois. La durée totale de votre crédit correspond alors à la durée initiale.

Exemple

Vous souhaitez un **prêt à tempérament** d'un montant de 7.500 euros et d'une durée de **36 mois** avec un **TAEG de 6,05%** (= au taux débiteur fixe).

- 1) **Formule classique:** vous recevez votre crédit le 01-01-2022. Le 01-02-2022, 1 mois plus tard, vous remboursez la première de vos 36 mensualités (227,78 euros par mois). Votre dernier remboursement mensuel interviendra le 01-01-2025. Le montant total du remboursement s'élève à 8.200,08 euros.
- 2) **Formule de remboursement différé avec prolongation de la durée:** vous recevez votre crédit le 01-01-2022. Le 01-03-2022, 2 mois plus tard, vous remboursez la première de vos 36 mensualités (228,90 euros par mois). Votre dernier remboursement interviendra le 01-02-2025. Le montant total du remboursement s'élève à 8.240,40 euros.
- 3) **Formule de remboursement différé sans changement de la durée:** vous recevez votre crédit le 01-01-2022. Le 01-03-2022, 2 mois plus tard, vous remboursez la première de vos 35 mensualités (234,88 euros par mois). Votre dernier remboursement interviendra le 01-01-2025. Le montant total du remboursement s'élève à 8.220,80 euros.

⁷ Si la durée du crédit est égale à la durée maximale légale, vous pouvez opter pour la formule classique ou pour la formule de remboursement différé sans changement de la durée.

⁸ Les formules de remboursement différé ne sont possibles que pour:
(a) un prêt à tempérament d'une durée inférieure ou égale à 60 mois et assorti d'un TAEG maximum de 15%;

(b) un prêt à tempérament d'une durée supérieure à 60 mois et inférieure ou égale à 120 mois et assorti d'un TAEG maximum de 7%.

2 – Les remboursements anticipés

Vous pouvez à tout moment rembourser de manière anticipée la totalité ou une partie de votre prêt à tempérament. Dans ce cas toutefois, Belfius réclame une indemnité de remplacement. Pourquoi? Parce que les fonds ainsi remboursés à la banque devront trouver plus tôt que prévu une nouvelle affectation, un nouvel emploi. D'où l'expression «indemnité de remplacement».

Lorsque le remboursement anticipé est intégral, le montant de l'indemnité ne peut dépasser 1% du montant en capital remboursé anticipativement si le délai entre le remboursement anticipé et la fin convenue du contrat est de plus d'un an. Si le délai n'excède pas un an, le montant de l'indemnité est limité à maximum 0,5% du montant en capital remboursé anticipativement.

GARANTIES

En fonction de votre capacité de remboursement, du montant emprunté, etc., Belfius Banque peut vous demander certaines garanties telles que cession de rémunération, nantissement de titres, d'avoirs en compte d'épargne ou en compte à terme, caution... L'analyse de votre dossier de demande de prêt déterminera si des garanties sont nécessaires.

ASSURANCES

Vous avez peut-être déjà souscrit à toute une série d'assurances: habitation, voiture, assistance... Mais avez-vous déjà pensé, lorsque vous contractez un prêt à tempérament, que certains aléas de la vie pouvaient être source de difficultés financières pour vos proches? Vous pouvez, via Belfius, souscrire à Belfius Credit Cover⁹. Il s'agit d'une assurance facultative qui protège votre famille des conséquences financières d'un décès par accident ou à la suite d'une maladie ou d'une invalidité totale temporaire ou permanente en couvrant le solde restant dû du prêt à tempérament. Belfius Credit Cover a été développé spécialement pour couvrir les risques liés non seulement au décès mais également à l'invalidité. En cas de décès, vous protégez ainsi vos proches en leur évitant de devoir rembourser votre prêt. En cas d'invalidité tem-

poraire (> 90 jours) ou permanente, Belfius Credit Cover prend en charge les remboursements (mensualité du prêt + prime de l'assurance). Belfius Credit Cover est donc LE complément indispensable d'un prêt à tempérament. L'assurance n'étant pas obligatoire, le coût lié à Belfius Credit Cover n'est pas repris dans le TAEG du crédit. En fonction du bien financé, vous trouverez également auprès de Belfius une gamme complète d'assurances:

- > une assurance auto, l'assurance auto app-normale;
- > une assurance incendie pour les investissements immobiliers, l'assurance habitation app-normale.

CONSÉQUENCES D'UN DÉFAUT DE PAIEMENT

Voir à la fin de ce document.

PROCÉDURE D'OCTROI

Si vous voulez contracter un prêt à tempérament chez Belfius, vous pouvez le faire en ligne, via votre smartphone, tablette ou PC. Vous pouvez aussi vous adresser à l'une de nos agences, où notre spécialiste en crédits se fera un plaisir d'élaborer pour vous une proposition adaptée tenant compte de votre situation individuelle. Si vous souhaitez contracter un prêt voiture, rénovation, Rénovation Energie, achat, vélo ou un crédit étudiant sous la forme d'un prêt à tempérament, vous devrez vous munir des pièces justificatives appropriées. Une facture d'achat ou un bon de commande initial signé au nom de l'emprunteur sont suffisants. Pour un prêt personnel, de tels documents ne sont pas nécessaires. Pour un Prêt Auto Energie, la facture, le bon de commande ou le certificat de conformité du véhicule devra mentionner le taux d'émission de CO₂. Celui-ci devra être ≤ 135 g/km selon la norme WLTP, ou le rejet de CO₂ du véhicule devra être ≤ 108 g/km selon la norme NEDC 1.0.

Les véhicules hybrides ou équipés en LPG entrent également dans la catégorie de véhicules financés par un Prêt Auto Energie. La facture, le bon de commande ou le certificat de conformité devra mentionner ce type de véhicule.

⁹ Consultez les conditions des polices d'assurance (dont la franchise, les biens couverts, les limites de la couverture, etc.) auprès de votre agence ou sur belfius.be. Les conditions générales et les polices d'assurance priment sur les brochures commerciales.
Les produits d'assurance Belfius Line Protect, l'assurance auto app-normale Belfius Credit Cover, l'assurance habitation app-normale et Belfius Credit Protect sont commercialisés par Belfius Insurance SA, entreprise d'assurances de droit belge agréée sous le n° 0037 - Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles - RPM Bruxelles 0405.764.064.

Pour un Prêt Auto Energie +, la facture, le bon de commande ou le certificat de conformité doit indiquer qu'il s'agit d'une voiture électrique ou d'une voiture plug-in hybride avec une émission de CO₂ < 50g/km.

Dans le cadre d'un Prêt Rénovation Energie, la facture doit contenir la preuve que les dépenses visées étaient destinées à des fins écologiques et de protection contre le vol et l'incendie prises en considération par la banque, à savoir:

- > le placement ou l'entretien d'une chaudière neuve peu énergivore;
- > l'installation d'un système de chauffage à énergie solaire;
- > l'installation de panneaux solaires pour la transformation d'énergie solaire en énergie électrique;
- > le placement d'un transformateur pour panneaux solaires;
- > le placement d'autres systèmes de production d'énergie géothermique;
- > le placement de vannes thermostatiques ou d'un thermostat d'ambiance à horloge;
- > l'installation d'un vitrage isolant;
- > l'isolation du toit, des murs et des sols;
- > la réalisation d'un audit énergétique de l'habitation;
- > la fourniture et le placement d'une chaudière à pellets;
- > la fourniture et le placement d'un boîtier pompe à chaleur;
- > la fourniture et le placement de la domotique (p.ex. gestion de la consommation d'énergie);
- > la fourniture et le placement des toitures végétales;
- > la fourniture et le placement d'un powerwall;
- > la fourniture et le placement d'une éolienne;
- > l'installation de systèmes de sécurisation pour les portes, fenêtres, volets, portes de garage, coupoles, fenêtres de toiture, soupiraux et barrières comme les serrures de sécurité, les verrous de sécurité et les entrebâilleurs;
- > le placement du moteur d'une porte de garage électrique avec système anti-soulèvement, portes blindées;

- > l'installation de systèmes d'alarme et des composants reliés au système d'alarme et les frais inhérents à la gestion des alarmes par une centrale d'alarme autorisée;
- > l'installation d'un système de caméras équipées d'un système d'enregistrement;
- > le placement d'un extincteur à eau ou à poudre, de détecteurs de fumée et d'échelles de secours;
- > le placement d'extincteurs automatiques pour les chaufferies fonctionnant au mazout;
- > le placement de portes coupe-feu entre le garage et l'habitation, entre la partie nocturne et diurne de l'habitation et du côté intérieur du local chaufferie.

Le Prêt Rénovation Energie finance exclusivement ces destinations.

Nous vous demandons également d'apporter une preuve de revenus. Les deux dernières fiches de salaire suffisent.



Le tarif applicable aux formules d'assurance proposées par Belfius sont disponibles en agence.

Ouverture de crédit Crédit passerelle

Vous avez besoin d'argent pour une période déterminée et vous attendez, par exemple, le versement d'une assurance ou d'un dividende? Aucun problème. Pour des situations de ce type, Belfius vous propose¹⁰ le crédit passerelle. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une ouverture de crédit¹¹ à durée déterminée qui vous permet de traverser une période temporaire de manque de liquidités, sans devoir pour cela recourir à votre épargne.

MONTANT ET DURÉE

La durée d'un crédit passerelle est déterminée, avec un maximum de 3 ans. Le montant minimal est de 7.500 euros et le montant maximal dépend de vos besoins et de votre situation financière.

TAUX

Le crédit passerelle est un crédit dont le taux d'intérêt débiteur est susceptible de varier, tant à la hausse qu'à la baisse. Le TAEG (taux annuel effectif global) donne le coût total de votre crédit. Le taux appliqué à votre crédit passerelle dépend du montant consenti. Les intérêts sont calculés journalièrement sur le solde du crédit. Ils sont prélevés du solde du crédit passerelle chaque premier du mois. Les tarifs actuellement en vigueur sont repris sur la fiche «Tarifs et taux valables pour la clientèle privée».

REMBOURSEMENT

Il n'y a pas de plan de remboursement préétabli. Vous ne payez que les intérêts mensuels. Le remboursement du capital emprunté s'effectue à l'échéance, par exemple, avec le produit de l'encaissement d'un portefeuille de placement ou d'un dividende. Des remboursements partiels ou le remboursement total sont permis avant l'échéance et ce, sans indemnité de remplacement.

Exemple pour un **crédit passerelle (ouverture de crédit à durée déterminée)** d'un montant de 80.000 euros et d'une durée de **6 mois** avec un **TAEG de 9,50%** (est égal au taux **débiteur**).

Vous disposez d'un crédit passerelle de 80.000 euros

Votre solde effectif au 01-01-2023	-80.000 EUR
01-02-2023 Vos intérêts mensuels	-619,01 EUR
01-02-2023 Votre remboursement	+619,01 EUR
Votre solde effectif au 02-02-2023*	-80.000 EUR

* Le montant en capital (80.000 euros) devra être remboursé au terme du délai de 6 mois.

GARANTIES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Les pièces justificatives dépendent toujours du contenu du dossier.

Par exemple:

- > les engagements irrévocables de notaires, des institutions financières;
- > toute preuve d'une rentrée future et certaine d'argent, par exemple, la perception d'un héritage.

CONSÉQUENCES D'UN DÉFAUT DE PAIEMENT

Voir verso.

Pour une offre personnalisée,
nous vous invitons à vous
adresser à l'une de nos agences
Belfius Banque.

¹⁰ Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

¹¹ Si vous souhaitez un crédit pour le financement d'un bien immobilier (par ex. achat d'une habitation en attendant la vente de votre habitation actuelle), vous devez demander un crédit de pont. Vous trouverez de plus amples informations dans le prospectus relatif aux crédits-logement.

Ouverture de crédit Budgetline

Budgetline, qui s'accompagne d'une carte de paiement, est une ouverture de crédit à durée indéterminée souple, que vous pouvez utiliser en fonction de vos besoins. Son utilisation, tout comme le remboursement, est très simple. Grâce à Budgetline, vous avez donc toujours une réserve financière à votre disposition. Vous ne payez que si vous l'utilisez.

MONTANT ET DURÉE

Budgetline est une ouverture de crédit qui vous offre une solution pour des dépenses allant de 1.250 euros à 12.500 euros. Cette réserve financière est à votre disposition en permanence, ce crédit étant octroyé¹² pour une durée indéterminée. Cela veut dire que votre contrat restera en vigueur aussi longtemps qu'une des deux parties n'y aura pas mis fin. Vous n'avez donc aucune formalité à remplir lorsque des frais nouveaux se présentent et que vous souhaitez utiliser votre Budgetline.

TAUX

Budgetline est un crédit dont le taux d'intérêt débiteur est susceptible de varier tant à la hausse qu'à la baisse. Le TAEG (taux annuel effectif global) donne le coût total de votre crédit; il inclut le taux d'intérêt débiteur mais aussi tous les autres coûts liés au crédit. Il est exprimé en pourcentage sur la base annuelle du montant du crédit et son calcul est fixé par arrêté royal.

La carte de paiement liée à votre Budgetline étant obligatoire, son coût est intégré dans le TAEG. Le TAEG peut varier en fonction du montant prélevé. Les intérêts sont calculés journalièrement et sont prélevés du solde de votre Budgetline le premier de chaque mois. Les tarifs actuellement en vigueur sont repris sur la fiche «Tarifs et taux valables pour la clientèle privée».

REMBOURSEMENT

Vous ne payez d'intérêts que sur le montant effectivement prélevé. Vous remboursez chaque mois 6% du solde restant dû (avec un minimum de 25 euros), ou plus si vous le souhaitez.

Budgetline est soumise à l'obligation légale de zérotrage dans un délai maximum de 60 mois pour les ouvertures de crédit inférieures ou égales à 5.000 euros et dans un délai maximum de 96 mois pour les ouvertures de crédit supérieures à 5.000 euros. Le délai de zérotrage est fixé en fonction du montant du crédit octroyé.

Exemple pour une Budgetline (**ouverture de crédit à durée indéterminée**) de **2.000 euros**, application d'un **TAEG de 14,50%**, d'un taux débiteur de 14,22% et de 0,02% de frais mensuels pour la carte. Remboursement mensuel = 6% du solde restant dû.

Vous disposez d'une Budgetline de 2.000 euros

Votre solde effectif au 01-01-2023	-1.500 EUR
Le montant disponible au 01-01-2023	+500 EUR
20-01-2023 Votre achat	-30 EUR
21-01-2023 Mister Cash	-50 EUR
25-01-2023 Votre achat carburant	-25 EUR
01-02-2023 Vos intérêts mensuels	-17,38 EUR
01-02-2023 Coût de votre carte	-0,31 EUR
01-02-2023 Votre remboursement mensuel	+96,30 EUR
Votre solde effectif au 02-02-2023	1.526,37 EUR
Le montant disponible au 02-02-2023	473,62 EUR

GARANTIES

En fonction de votre capacité de remboursement, du montant emprunté, etc., Belfius peut vous demander certaines garanties telles que la cession de rémunération, le nantissement de titres, des avoirs en compte d'épargne ou en compte à terme, la caution... Ces garanties éventuelles sont précisées à l'analyse de votre demande de prêt.

CONSÉQUENCES D'UN DÉFAUT DE PAIEMENT

Voir à la fin de ce document.

ASSURANCES

Belfius Banque vous propose Belfius Line Protect¹³, une assurance qui couvre le solde débiteur de votre Budgetline. Elle n'est pas obligatoire mais protège votre famille des conséquences financières d'un décès par accident ou à la suite d'une maladie ou d'une invalidité totale temporaire ou permanente. Vous ne payez l'assurance que si la ligne est utilisée.

Nous ne pouvons que vous encourager à souscrire à cette assurance. En cas de décès, vous protégez ainsi vos proches en leur évitant de devoir rembourser votre crédit. En cas d'invalidité temporaire (> 90 jours) ou permanente, Belfius Line Protect prend en charge les remboursements. L'assurance n'étant pas obligatoire, le coût de Belfius Line Protect n'est pas repris dans le TAEG de votre crédit.

UTILISATION ET CONSULTATION

Budgetline offre des avantages comparables à ceux d'un compte à vue. Vous pouvez ainsi consulter votre solde et effectuer des retraits ainsi que des virements mais également créer des ordres permanents et faire des domiciliations sur votre compte Budgetline. Grâce au Self-Service Banking, à Belfius Direct Phone, à Belfius Direct Net et aux apps, vous gérez votre Budgetline où vous le souhaitez et au moment qui vous convient le mieux. La carte de paiement qui accompagne Budgetline fonctionne dans tous les distributeurs Bancontact/Mister Cash ainsi qu'aux terminaux des magasins et des stations-service.



Pour une offre personnalisée ainsi que pour connaître les tarifs applicables aux diverses formules d'assurance, nous vous invitons à prendre contact avec l'une de nos agences Belfius.

¹³ Consultez les conditions des polices d'assurance (dont la franchise, les biens couverts, les limites de la couverture, etc.) auprès de votre agence ou sur belfius.be. Les conditions générales et les polices d'assurance priment sur les brochures commerciales.
Les produits d'assurance Belfius Line Protect, l'assurance habitation app-normale et Belfius Credit Protect sont commercialisés par Belfius Insurance SA, entreprise d'assurances de droit belge agréée sous le n° 0037 - Place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles - RPM Bruxelles 0405.764.064.

Ouverture de crédit Budgetline Gold

Budgetline Gold est une ouverture de crédit à durée indéterminée souple, qui fonctionne comme une Budgetline mais qui présente les différences suivantes:

- La carte de paiement qui accompagne Budgetline Gold est gratuite.
- Il n'y a pas de remboursement mensuel obligatoire. Vous ne payez d'intérêts que sur le montant effectivement prélevé. Les tarifs actuellement en vigueur sont repris sur la fiche «Tarifs et taux valables pour la clientèle privée».
- Budgetline Gold est soumise à l'obligation légale de zérotage. Le zérotage signifie que le solde utilisé doit être totalement remboursé au minimum une fois tous les 12 mois si l'ouverture de crédit est inférieure ou égale à 3.000 euros et tous les 60 mois si l'ouverture de crédit est supérieure à 3.000 euros.
- Budgetline Gold, qui s'accompagne d'une carte de paiement, est une ouverture de crédit souple que vous pouvez utiliser en fonction de vos besoins. Son utilisation, tout comme le remboursement, est très simple. Grâce à Budgetline Gold, vous avez donc toujours une réserve financière à votre disposition¹⁴. Vous ne payez que si vous l'utilisez.

Exemple pour une **Budgetline Gold (ouverture de crédit à durée indéterminée)**, application d'un **TAEG de 12,50%** (est égal au taux débiteur fixe).

Vous disposez d'une Budgetline Gold de 20.000 euros

Votre solde effectif au 01-01-2023	-10.000 EUR
Le montant disponible au 01-01-2023	+10.000 EUR
10-01-2023 Votre retrait	-5.000 EUR
20-01-2023 Votre versement	+3.000 EUR
01-02-2023 Vos intérêts mensuels	-124,12 EUR
Votre solde effectif au 02-02-2023	12.124,12 EUR
Le montant disponible au 02-02-2023	+7.875,88 EUR

Pour une offre personnalisée ainsi que pour connaître les tarifs applicables aux diverses formules d'assurance, nous vous invitons à prendre contact avec l'une de nos agences Belfius.

Ouverture de crédit Crédit budget

Avec le crédit Budget, vous pouvez avoir un solde négatif sur votre compte à vue et disposer ainsi toujours d'une réserve financière. Vous ne payez que si vous l'utilisez.

MONTANT ET DURÉE

Un crédit Budget est une ouverture de crédit à durée indéterminée via votre compte à vue, qui vous offre une solution pour des dépenses jusqu'à 250, 625 ou 1.240 euros²⁰. Le crédit Budget doit être apuré une fois tous les 3 mois.

TAUX

Le taux débiteur du crédit Budget peut augmenter ou baisser dans les limites du TAEG (taux annuel effectif global). Ce TAEG reflète le coût total du crédit, c'est-à-dire pas uniquement le taux débiteur. Il est libellé sous forme de pourcentage sur une base annuelle, le mode de calcul étant fixé par Arrêté royal.

Vous trouverez les tarifs actuels dans la fiche «Taux d'intérêt et tarifs en vigueur pour les clients privés».

REMBOURSEMENT

Vous payez uniquement des intérêts sur le montant réellement prélevé. Ces intérêts débiteurs sont retirés trimestriellement de votre compte à vue. Vous remboursez le montant prélevé comme vous voulez, dans un délai de 3 mois. En effet, votre compte à vue peut rester en négatif pendant maximum 3 mois.

CONSÉQUENCES EN CAS DE NON-PAIEMENT

Voir verso.

Supposons que vous ayez un **crédit Budget**, c'est-à-dire une ouverture de crédit à durée indéterminée sous forme de solde débiteur autorisé sur votre compte à vue, avec un **TAEG de 9,50%** (taux débiteur variable).

Vous avez un crédit budget (facilité de découvert) de 1.240 euros

	Votre solde effectif au 01-01-2023	-1.089,30 EUR
	Votre montant disponible au 01-01-2023	150,70 EUR
21-01-2023	Votre retrait Bancontact/Mister Cash - 50 EUR	-1.139,30 EUR
02-02-2023	Virement en votre faveur 100 EUR	-1.039,30 EUR
23-03-2023	Votre achat - 6 EUR	-1.045,30 EUR
27-03-2023	Votre achat carburant - 75 EUR	-1.120,30 EUR
27-03-2023	Votre retrait Bancontact/Mister Cash - 20 EUR	-1.140,30 EUR
01-04-2023	Vos intérêts trimestriels -23,94 EUR	
	Votre solde effectif au 02-04-2023 -1164,24 EUR	
	Votre montant disponible au 02-04-2023	75,76 EUR

Ouverture de crédit Crédit budget Comfort

Grâce au Crédit Budget Confort, vous disposez toujours d'une réserve financière. Son utilisation et le remboursement sont très simples et vous ne payez que lorsque vous en faites usage.

MONTANT ET DURÉE

Un Crédit Budget Confort est une ouverture de crédit à durée Indéterminée, remboursable dans un délai de 1 mois maximum, qui vous offre une solution pour les dépenses de 250 à 1.250 euros (par tranche de 250 euros) qui dépassent le solde disponible sur votre compte à vue²¹. Vous disposez en permanence de cette réserve financière, car le crédit est octroyé pour une durée indéterminée. En d'autres termes, votre contrat reste valable tant qu'aucune des parties n'y met fin. Vous ne devez donc remplir aucune formalité lorsque vous vous retrouvez confronté à de nouvelles dépenses et que vous souhaitez utiliser votre Crédit Budget Confort.

TAUX

Le taux débiteur du Crédit Budget Confort peut augmenter ou diminuer. Le TAEG (taux annuel effectif global) reflète le prix de revient total du crédit, donc non seulement le taux débiteur, mais aussi tous les autres frais liés au crédit. Il est exprimé en pourcentage du montant du crédit sur une base annuelle et est calculé selon une méthode fixée par Arrêté Royal.

Les taux actuellement en vigueur sont repris sur la fiche «Tarifs et taux valables pour la clientèle privée».

REMBOURSEMENT

Vous payez uniquement des intérêts sur le montant réellement prélevé. Les intérêts débiteurs sont imputés trimestriellement via le compte à vue. Il n'y a aucun frais de dossier ou autres pour l'octroi du crédit.

CONSÉQUENCES D'UN DÉFAUT DE PAIEMENT

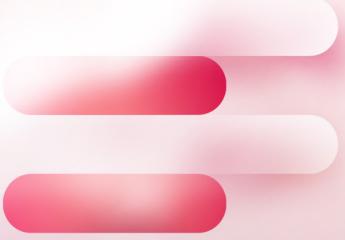
Voir verso.

Exemple pour un **Crédit Budget Confort (ouverture de crédit à durée indéterminée)**, application d'un **TAEG de 9,50%** (est égal au taux débiteur variable).

Vous avez un Crédit Budget Confort de 1.240 euros

	Votre solde effectif au 01-02-2023	-549,28 EUR
	Votre montant disponible au 01-02-2023	+690,72 EUR
10-02-2023	Virement à votre avantage 100 EUR	-449,28 EUR
28-02-2023	Votre remboursement de votre Crédit Budget 449,28 EUR	+0 EUR
01-03-2023	Vos intérêts mensuels	-3,24 EUR
	Votre solde effectif au 02-03-2023	-3,24 EUR
	Votre montant disponible au 02-03-2023	+1.236,76 EUR

Pour une offre individuelle,
n'hésitez pas à vous adresser
à nos agences Belfius.



Conséquences d'un défaut de paiement

Le taux d'intérêt de retard est égal au dernier taux débiteur appliqué, majoré d'un coefficient de 10%. Cet intérêt de retard est dû sur le solde non payé.

Les frais de sommation ou de mise en demeure sont fixés de façon forfaitaire à 7,50 euros, hors frais de port.

Le contrat de crédit sera résilié de plein droit si:

- > deux échéances au minimum n'ont pas été respectées ou si un montant de 20% du total à rembourser n'a pas été payé; et
- > qu'il n'a pas été donné suite, dans un délai d'un mois, à la mise en demeure adressée sous pli recommandé.

En cas de résiliation du contrat ou de déchéance du terme du délai pour cause de non-respect des engagements par le client, ce dernier devra s'acquitter:

- > du solde restant dû et du montant total des frais échus et non payés du crédit;
- > de l'intérêt de retard;
- > de 10% de la tranche du solde restant dû inférieure à 7.500 euros et de 5% de la tranche du solde restant dû supérieure à 7.500 euros.

Tout dépassement de l'ouverture de crédit est interdit et doit être immédiatement remboursé. Si le consommateur ne respecte pas ses obligations un mois après l'envoi d'une mise en demeure sous pli recommandé, l'ouverture de crédit sera dénoncée.

Le contrat de crédit sera enregistré auprès de la Centrale des Crédits aux Particuliers. L'emprunteur a, sur ces données, un droit de regard et le droit de les rectifier.

ATTENTION, EMPRUNTER DE L'ARGENT COÛTE AUSSI DE L'ARGENT.